



Société pédagogique valaisanne – SPVal
Monsieur Didier Jacquier
Président
Ch. des Brises 22
1958 Uvrier

Références CX/PA
Date 26 juin 2015

Résolutions votées à l'AD/SPVal du 30 mai 2015

Monsieur le Président,

En réponse aux résolutions votées lors de l'assemblée des délégués de St-Gingolph, notre Département vous prie de transmettre ses prises de position aux membres de votre Association.

Mandat associatif et garantie d'emploi

Au vu de l'importance de notre partenariat et compte tenu des sollicitations du Service de l'enseignement quant à votre participation à des groupes de travail ou relatives à des déterminations sur des questions touchant l'École, le Département est favorable à accorder une garantie d'emploi au président-e et à l'administrateur-trice de votre association. Les modalités d'application de la présente détermination seront proposées par les services concernés.

Mise en application de la LEP

Dans un premier temps, l'inspection, en étroite collaboration avec les conseillers pédagogiques, les Directions des écoles et les enseignants rencontrés lors des visites, supervisera la mise en œuvre des nouvelles dispositions induites par la LEP.

Dans un deuxième temps, le Service de l'enseignement effectuera une enquête auprès des Directions des écoles et des associations concernées en vue d'initier les adaptations nécessaires à la bonne organisation des années scolaires à venir et pour décider de la création du groupe de travail que vous appelez de vos vœux.

Sur le modèle de ce qui a été pratiqué jusqu'à présent, les responsables du Service de l'enseignement rencontreront à intervalles réguliers les représentants des associations pédagogiques, donc ceux de la SPVal. Dans ce cadre, vos préoccupations pourront être abordées.

Au demeurant, un rapport, tel qu'évoqué dans votre résolution, rédigé quelques semaines seulement après l'introduction d'une nouvelle loi, ne saurait être convenablement documenté.

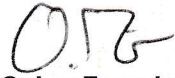
Budget 2016

La présente offre l'opportunité de vous sensibiliser sur les difficultés pressenties concernant le budget 2016. Les premières projections tendent à démontrer que l'État devra procéder à de substantielles économies et que l'École aura aussi un effort à consentir.



Il va de soi que la SPVal sera tenue informée des options et décisions induites par les contingences budgétaires.

Avec l'espoir de poursuivre notre collaboration, que nous souhaitons sereine et constructive, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.



Oskar Freysinger
Conseiller d'État

Copie à Service de l'enseignement
Associations pédagogiques